

920

V6

William

IN MEMORIAM

IN MEMORIAM
Docteur Georges Villeneuve

(4 février 1918)

Saint-Jean-de-Dieu a rendu, ce matin, un sincère hommage de gratitude en faisant chanter un service solennel pour le regretté docteur Villeneuve, décédé à Québec, le 21 janvier dernier.

Un même sentiment d'estime, de reconnaissance et de profond regret réunissait dans l'enceinte endeuillée du pavillon Gamelin le personnel religieux et laïque, grand nombre de malades de l'hôpital; et ce triple sentiment se confondait dans une prière émue et fervente pour le repos de l'âme du digne et très regretté surintendant médical.

Sous de sobres tentures de deuil drapées avec art, la chapelle de circonstance présentait un aspect des plus imposants.

Aux premiers rangs de l'assistance, on voyait MM. J.-A. et E. Villeneuve, frères du défunt, Mlle Hortense Villeneuve, sa sœur, et mesdames Villeneuve; M. Georges Belleau, de Québec, son beau-frère, et autres membres de la famille; Sir L.-O. Taillon, ancien premier-ministre de la province; M. F.-J.

Bisaillon, avocat et ancien bâtonnier du barreau ; MM. les docteurs Noël et Allaire, médecins du gouvernement, Tétrault, de Bellefeuille et Larose, médecins internes ; le docteur Albert Prévost, médecin consultant de l'hôpital, et autres amis.

La communauté était représentée par mère Pantaléon, assistante générale ; mère Anaclet, dépositaire générale ; mère Joseph Calazance, supérieure provinciale, et les membres de son conseil ; sœur Sabithe, supérieure de l'hôpital des Incurables ; sœur Félicité, supérieure de l'Institution des Sourdes-Muettes, et plusieurs autres sœurs, tant de la maison mère que d'ailleurs, attachées autrefois à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu ; la révérende Mère Marguerite de St-Charles, supérieure et sœur Marie-Hervé, de l'hôpital Sainte Justine ; les Frères Casimir, supérieur, et Anicet, de l'Asile Saint-Benoît. M. l'abbé Zénon Thérien, premier aumônier de l'Institution, chanta le service, assisté de MM. les abbés Boucher et Lapierre, aumôniers, en qualité de diacre et de sous-diacre

Monseigneur l'archevêque de Montréal, qui tenait en haute estime le spécialiste distingué, occupait un trône d'honneur et chanta l'absoute. Sa Grandeur était entourée de Mgr

LePailleur, de MM. les abbés Mongeau, curé de Pointe-Claire; Benoit, curé de Saint-Nicolas d'Ahuntsic, tous deux ex-aumôniers de Saint-Jean-de-Dieu; Deschamps, de l'Institution des Sourdes-Muettes; Paré et Napoléon Roy, secrétaire de Mgr l'Archevêque.

Le chœur de chant des religieuses de l'hôpital exécuta, avec beaucoup de précision et de sentiment religieux, la messe des morts harmonisée.

A l'issue de la cérémonie, Monseigneur offrit ses sympathies à la famille Villeneuve, et les réitéra à nos Mères, mais tout particulièrement à la supérieure de Saint-Jean-de-Dieu, sœur Amarine, plus directement affectée par la disparition du ferme appui de l'œuvre importante qu'elle dirige.

Surintendant médical de l'hôpital depuis vingt-trois ans, le docteur Villeneuve s'est acquitté de ses importantes fonctions avec un dévouement au-dessus de tout éloge; il a travaillé de concert avec les directrices de cet établissement pour en favoriser le progrès et le faire arriver au tout premier rang qu'il occupe aujourd'hui. Voyages d'études et d'observations en Europe et aux États-Unis, recherches personnelles, démarches, plaidoiries auprès des gouvernements, travaux scientifiques poursuivis

sans trêve ni repos, le regretté surintendant n'a rien épargné pour acquérir une compétence universellement reconnue et en faire bénéficier l'œuvre à laquelle il a consacré toutes les ressources de son talent et de ses énergies.

Gentilhomme dans toute l'acception du mot, M. le docteur Villeneuve en avait les qualités distinctives : loyauté, franchise, impartialité, probité, courtoisie, dignité. Ces qualités lui conciliaient l'estime et le respect de tous. Quelque pénibles ou difficiles que fussent les circonstances, jamais il ne se départait de son calme habituel et de son sang-froid. D'un mot, il aplanissait les difficultés et rassurait la supérieure ou les sœurs alarmées en présence d'un fait regrettable ou d'un accident comme il s'en produit inévitablement dans un établissement où l'on compte des milliers de cas d'aliénation mentale. Aussi avec quelle confiance nos sœurs se reposaient-elles sur le distingué surintendant, dévoué aux intérêts de l'œuvre et si paternellement bon, oserions-nous dire, pour toutes et chacune des religieuses, soucieux du bien-être des malades, loyal et juste avec tous.

Le docteur Villeneuve avait épousé, en 1905, Mlle Jeanne Belleau, fille de feu M. A.-G. Belleau, de Québec, et nièce de feu Sir N.-F. Belleau, premier lieutenant-gouverneur

de la province de Québec après la Confédération. En l'absence de madame Villeneuve, visitant sa famille, le docteur Villeneuve faisait, de fois à autres, des séjours plus ou moins prolongés à Saint-Jean-de-Dieu où un appartement lui était aménagé. Au cours d'un de ces stages, le printemps dernier, nous eûmes l'occasion de constater le respect du digne surintendant pour ses croyances religieuses et le soin qu'il apportait à s'acquitter de ses devoirs de chrétien. Se sentant malade il témoigna le désir de voir un prêtre. Tout entier à la grande affaire qu'il voulait traiter avec le ministre de Dieu, il refusa de recevoir, ce jour-là, tout visiteur. Le Manuel de Prières de notre communauté en mains, il prépara sa confession, fit l'action de grâces et la préparation à la communion du lendemain avec une piété des plus édifiantes. La mort, qu'il voyait venir de loin peut-être, mais sûrement, ne l'effrayait nullement : il avait foi en Dieu, en sa bonté, en sa miséricorde. Et d'ailleurs comment pouvait-il craindre, pensions-nous, ce savant modeste, ce chrétien dont la majeure partie de la vie s'est écoulée à soulager les maux de l'humanité souffrante?

Pour être presque subite, la mort du regretté docteur Villeneuve ne fut donc pas im-

prévue. Et lorsque, au matin d'un jour de janvier, un message de Québec transmit à Saint-Jean-de-Dieu la nouvelle appréhendée depuis quelque temps, la prière monta confiante vers le ciel en faveur du bienfaiteur insigne que le Seigneur appelait à l'éternelle récompense.

Mère Joseph Calazance, sœur Amarine, nos sœurs Augustine et Léon-Eugène se rendirent immédiatement à Québec porter leurs sympathies à madame Villeneuve et rendre au regretté surintendant un dernier témoignage de leur estime et de leur gratitude. Elles se succédèrent jour et nuit auprès de sa dépouille mortelle exposée en la demeure de la famille Belleau. L'ancienne supérieure de Saint-Jean-de-Dieu, sœur Sabithe, se rendit le surlendemain, avec deux de ses compagnes, pour assister aux funérailles. La communauté entière se fit un devoir d'unir ses suffrages pour le repos de l'âme de celui dont la mémoire vivra à jamais à titre de bienfaiteur insigne, d'ami exceptionnellement dévoué de notre œuvre chère entre toutes : le soin des aliénés en l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu.

* * *

Voici en quels termes « l'Union Médicale de Montréal » annonçait à ses lecteurs le décès du célèbre médecin-aliéniste :

NÉCROLOGIE

LE PROFESSEUR GEORGES VILLENEUVE

1862 - 1918

Le mardi, 22 janvier, nous parvenait, de Québec, la douloureuse nouvelle de la disparition bien trop prompte, mais depuis longtemps prévue, hélas ! du Dr Georges Villeneuve.

Né à Montréal, le 8 février 1862, le défunt était donc âgé de 56 ans à peine. Il reçut sa première éducation chez les MM. de St Sulpice et étudia ensuite à l'Université Laval, de Montréal, recevant son diplôme de Docteur en Médecine en 1889.

Le jeune médecin dirigea immédiatement ses études du côté des affections mentales et nerveuses, et on peut dire que toute sa vie scientifique fut consacrée à cette spécialité dans laquelle il ne tarda pas, d'ailleurs, à faire autorité.

Dès 1894, nous le trouvons déjà à la tête du grand et bel Hôpital d'aliénés de Saint-Jean-de-Dieu, examinant, chaque jour, avec autant de science que de dévouement les nombreuses victimes de la folie.

C'est à la suite d'un concours fortement disputé que le jeune aliéniste décrocha, haut la main, en août 1915, le professorat de Médecine légale et mentale, dans son Alma Mater ; aussi nous ne croyons pas trop affirmer en disant que les nombreuses générations d'élèves qu'il a formés, — depuis, ses amis, — ne peuvent que regretter le sort qui a voulu, si tôt, ravir à leur affection un tel maître.

Dans le grand public, le Dr Villeneuve s'était acquis une juste célébrité, grâce surtout aux nombreux procès retentissants auxquels il fut mêlé comme expert, et où chacun fut à même d'apprécier non-seulement sa profonde érudition, sa clarté, sa précision, mais encore et surtout, sa droiture et sa franchise que rien n'altérerait jamais. Aussi, sa mort constitue-t-elle une grande perte pour la médecine judiciaire.

Nous nous devons d'honorer sa mémoire en appelant l'attention sur ses travaux dont les principaux sont :

— Revue statistique des enquêtes tenues par la Cour du coroner du district de Montréal, pendant l'année 1913 ;

— Les verdicts de la Cour du coroner du district de Montréal pour le premier semestre de 1893, au point de vue médical ;

— L'application de l'entomologie à la médecine légale (1897) ;

— Réforme de l'expertise médico-légale en matière d'autopsie et de la recherche des crimes et délits dans la Province de Québec (1904) ;

— Des lacunes de l'assistance publique dans la Province de Québec (1904) ;

— L'aliéné et la loi ;

— De l'expertise médicale et du choix des médecins-experts dans la Province de Québec (juillet 1916) ;

— L'expertise psychiatrique en matière pénale dans la Province de Québec et plus particulièrement dans le district judiciaire de Montréal (août 1916) ;

— Organisation de l'expertise psychiatrique en matière pénale, dans la Province de Québec (sept. 1916) ;

— Le mouvement sur l'aliénation mentale en 1916, d'après le rapport annuel de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu (nov. 1917) ;

— De la récidive en aliénation mentale (déc. 1917 et janv. 1918).

A côté de la carrière du spécialiste, il est équitable de ne pas oublier celle de l'administrateur. C'est, en effet, avec un tact infini qu'à Saint-Jean-de-Dieu, notamment, où tant d'autorités diverses se coudoient, il avait su toujours faire converger toutes les volontés vers un but unique : *le progrès*. Notons, en outre, que le Conseil de la Faculté de Médecine, dont il faisait partie depuis quelques années, avait, à maintes reprises, reconnu ses hautes qualités administratives en lui déléguant ses pouvoirs auprès de quelques institutions connexes

— En somme, l'activité du regretté professeur s'est dépensée sous tant formes que, si force ne nous était d'écourter cette notice, nous aurions à rappeler bien d'autres manifestations de cette intelligence d'élite... Nous nous consolons de sa perte en songeant qu'il a laissé une œuvre impérissable et qu'il a été, surtout, selon l'expression du philosophe Caro " un de ces promoteurs d'idées dont la science profite, même quand ils se trompent. "

Wilfrid Derome.

Que Madame Villeneuve, sa veuve, veuille bien trouver ici la respectueuse expression de nos plus sincères condoléances.

W. D.

Le professeur Villeneuve emporte avec lui les regrets de notre Bureau de Rédaction. De tout temps, Villeneuve a été un collaborateur actif et autorisé. Ses travaux, si personnels, portent un double cachet d'observation scientifique rigoureuse et de clarté. D'un style sobre, sa plume trouve toujours l'expressson qui convient, sa phrase est harmonieuse, son idée va son chemin, l'auteur a de la maîtrise.

Probité dans sa carrière scientifique, probité dans sa vie privée, sincérité avec ses amis, courtoisie dans ses rapports avec les médecins, il exerçait une grande influence dans les milieux qu'il fréquentait.

A la Faculté, il fut toujours l'ami des réformes et du progrès.

Son départ crée un vide, mais sa mémoire ne périra pas, son œuvre en assure la survivance.

A. Lesage

